le Journal JDM De Mayotte
lejournaldemayotte.yt
Jeudi
16 septembre
Le Journal de Mayotte
2021

Tourisme : adieu “l’île au lagon”, welcome “Mayotte forever”



C’est une page qui promet de se tourner avec la naissance de l’Agence d’attractivité et de développement touristique de Mayotte. Supplantant feu le Comité du tourisme la nouvelle structure veut frapper fort, d’abord avec une nouvelle identité puis “step by step”, en développant un outil capable tant d’opérations marketing, d’offres de services comme d’aménagements.

« La promotion touristique a montré ses limites, il faut envisager le territoire sous l’angle de l’attractivité », considère le directeur de la nouvelle agence.

Page 3

Justice

Une « peine forte » d’un an avec sursis pour un homme ayant insulté, battu et étranglé sa femme à l’aide d’un drap



Page 6

Sport

Un Pass’Sport offert par le Plan de relance



Page 10

Alter 6.com
Alternative System
Votre partenaire informatique à Mayotte

Collectivités territoriales

Fonction publique territoriale : CNFPT et centre de gestion officialisent leur union



Les deux présidents engagent leurs organismes respectifs pour trois ans dans l'objectif de faire évoluer la fonction publique territoriale sur l'île

Le centre de gestion de la fonction publique territoriale de Mayotte et l'antenne locale du centre nationale de la fonction publique territoriale ont signé ce mercredi une convention cadre liant les deux structures. Si la collaboration était déjà de mise entre les deux partenaires, cette contractualisation vient répondre à une obligation légale et doit illustrer « le devoir de se réinventer », promettent leurs présidents.

« Ambdi et Ambdil » sont bien sur un même bateau. Youssouf Ambdi – maire de Ouangani et président du centre de gestion – d'un côté et Ambdilwahedou Soumaïla – maire de Mamoudzou et président de la délégation locale du centre national de la fonction publique territoriale – de l'autre.

Six axes pour faire évoluer les services publics locaux

Avec la convention signé ce mercredi entre les deux structures, les deux capitaines promettent ainsi d' « unir leurs forces » vers un même cap : « Mayotte tournée vers l'avenir », selon les mots du maire de Mamoudzou, « faire émerger les talents pour construire les services publics attendus par la population », selon le premier magistrat de Ouangani.

Si le partenariat entre les deux institutions n'est pas nouveau, le voilà donc formalisé pour répondre aux dispositions de la loi de transformation de la fonction publique de 2019. Une « coopération obligatoire mais une coopération voulue », insiste Ambdilwahedou Soumaïla, qui lie les deux organismes pour trois ans « autour d'un projet partagé pour Mayotte ». Les actions à engager restent encore à être déterminées mais six axes ont été identifiés dans la convention cadre :

- L'organisation et préparation des concours et examens professionnels
- Le développement et la connaissance de l'emploi territorial et des métiers de la
- Fonction publique territoriale
- La promotion de l'emploi territorial et des métiers sur le site Emploi territorial et dans le cadre des salons de l'emploi
- L'apprentissage
- L'appui aux collectivités et aux agents en matière d'évolution professionnelle et de reclassement
- Des actions de rapprochement conduisant à des mutualisations

Tout un programme donc, qui doit permettre de faire évoluer collectivités et organismes publics locaux, encore confrontés à de nombreuses difficultés, parfois dans la gestion, souvent dans les ressources humaines.